



CHAVIGNY INFOS

Vivre Ensemble

Sommaire

Éditorial	3	Diaporama	12-13	Jeunesse	20-21
Conseil Municipal	4-6	APS	14	Retour vers le passé	22
Vivre Ensemble	7	Comité des Fêtes	15	11 novembre & Sainte Barbe	23
Travaux	8-9	Foyer Rural	16-17	Service Technique	24
Ecoles	10-11	Salle André Chardin	18-19		

Repas des Anciens :

Par un soleil radieux et chaleureux, nos anciens se sont retrouvés le 21 octobre à l'espace André Chardin pour leur repas annuel.

62 convives ont pu apprécier le menu élaboré par **Lionel Tonini**, patron du restaurant le Criquet. :

Feuilletés apéritif

Marbré de joue de bœuf confite et foie gras

Quasi de veau et sa farandole de champignons

Plateau de fromages

Assiette gourmande



L'animation musicale de l'après-midi est l'œuvre de notre inimitable *loulou*.

Hervé Tillard, le maire, et **Nicole Poje**, conseillère municipale ont accueilli les chavinéens et chavinéennes.

Nicole Poje, en charge du CCAS, en a profité pour évoquer des sujets pouvant intéresser les Anciens : prévention routière (se renseigner en mairie) et l'équilibre chez les seniors (encart ci-dessous).

Tous satisfaits d'avoir profité de cette après-midi festive, les convives se sont promis de se retrouver l'année prochaine.



Le groupe **personnes âgées de la Communauté de Communes Moselle & Madon** propose la mise en place d'un atelier « **prévention des chutes** », en partenariat avec la GRAM et la Fédération Française d'éducation physique et de gymnastique volontaire.

La perte d'autonomie est souvent la conséquence d'une ou plusieurs chutes, causées par un moins bon contrôle de l'équilibre.

Cet atelier est là pour vous permettre **de développer et entretenir** votre équilibre. Il se déroule sous la forme d'une douzaine de séances afin de pouvoir **progresser pas à pas**.

Pour obtenir des renseignements : s'adresser à la mairie de Chavigny au **03 83 47 24 32**

Directeur de la publication : Hervé TILLARD

Rédacteur en chef : Serge ZITELLA

Crédits Photos : Jean Bastien, René DENILLE, Serge ZITELLA

Rédacteurs : Jean Claude BONNEFONT, Jean Claude BRESSON, René DENILLE, Christophe DUBOURG, Daniel MOREL, Hervé TILLARD, Serge ZITELLA.

Publication à périodicité variable n° ISSN 1293-3074

www.ville-chavigny.fr

IMPRIMEUR : INPL - NANCY

EDITO



De 2012... à 2013...

Comme chaque année à pareille époque, on ne peut échapper à l'envie de faire un point sur l'année écoulée...

A Chavigny, les importants travaux d'eau et d'assainissement auront durablement modifié le paysage communal et les habitudes de circulation.

Si les désagréments liés à ce chantier d'entrevue ont pu « chagriner » certains, dans quelques semaines ce ne sera plus qu'un souvenir et nous aurons tous la satisfaction d'avoir des réseaux rénovés, respectant les normes en vigueur.

Désormais, le Mazot est à nouveau en eau claire, les dernières canalisations en plomb de la rue de Nancy ont disparu. Notre nouvelle ressource en eau, provenant de la mine de Maron -Val de Fer, sera ainsi totalement sécurisée.

Du côté des écoles, la rentrée de septembre a présenté son lot de bonnes et moins bonnes nouvelles. La bonne nouvelle, c'est l'évolution sensible des effectifs en élémentaire au moment et depuis la rentrée. La mauvaise, c'est qu'elle n'a pas été suivie d'une augmentation du nombre d'enseignants. Résultat, des classes surchargées et une gestion quotidienne... compliquées. Pourtant, la situation semble évoluer favorablement.

En effet, sous l'action croisée des parents d'élèves et des élus, l'inspection d'académie a annoncé l'arrivée prochaine d'un enseignant en renfort. La commune a donc décidé de procéder à l'aménagement d'une salle dans les locaux du groupe scolaire afin d'assurer de bonnes conditions d'enseignement aux enfants.

Dernière minute : nous venons d'apprendre l'ouverture d'une 5ème classe en élémentaire pour septembre 2013.

Cette évolution démographique, le conseil municipal entend bien la maîtriser au travers de la révision du Plan Local d'Urbanisme de Chavigny (urbanisation, foncier, etc...). Ce travail de longue haleine, commencé en 2012 avec l'aide du cabinet Espace et Territoires se terminera au deuxième semestre 2013.

Des réunions publiques auront lieu dont la première le 12 février à 20h00 salle André Chardin, pour présenter aux habitants les étapes importantes de cette démarche.

Les prochaines semaines seront, comme chaque année, consacrées à l'élaboration du budget 2013 et aux choix financiers en matière d'investissements et de travaux à venir.

En cette période de rarefaction des subventions publiques, les débats risquent d'être longs !

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2013 !

Circulation des poids lourds : la saga continue ?



Depuis maintenant 10 ans, les élus de Chavigny se battent contre un fléau qui empoisonne la commune : le passage de camions dans la commune.

Malgré un arrêté municipal pris, il y a plusieurs années, conjointement avec Neuves-Maisons, les poids-lourds continuent de traverser Chavigny. Certes, le trafic a diminué, mais reste trop important.

A la suite de nombreuses sollicitations des élus de Chavigny auprès du Préfet, la situation semblait pouvoir évoluer favorablement depuis un an.

Plusieurs réunions regroupant les différents services de l'Etat et du département ont eu lieu ces derniers mois afin d'envisager les mesures à mettre en oeuvre pour stopper l'entrée des poids-lourds sur notre territoire.

Nous le répétons depuis plusieurs années, il est impératif que des interdictions figurent sur les axes autoroutiers en amont de la sortie « Neuves-Maisons ». Ainsi, les GPS des camions seront « à jour » et les contraventions pour les chauffeurs qui continueraient à s'obstiner à passer par Chavigny seraient « dissuasives »...

Les services de l'Etat en charge de la gestion du réseau autoroutier local ont bien validé un plan de modification de la signalisation il y a plusieurs mois... Mais il n'a toujours pas vu le jour !

Nous allons devoir, une nouvelle fois, reprendre notre « bâton de pèlerin » et « harceler » les services de l'Etat, pour qu'enfin, ce problème soit réglé... Une fois pour toutes !

A suivre...

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 31 août 2012

CCMM : fin de l'exonération de la Taxe d'Aménagement (ZAC) :

Le Conseil Communautaire a décidé de mettre en place la Taxe d'Aménagement dans les Z.A.C. de compétence communautaire.

Cette disposition doit être entérinée par toutes les Communes de la Communauté de Communes Moselle et Madon.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité constate que, dans le périmètre de la Zone d'Aménagement Concerté du Parc d'Activités Brabois Forestière, le coût des équipements publics n'a pas été intégralement mis à la charge des constructeurs;

Il décide que la Taxe d'Aménagement est applicable dans le périmètre de ladite Zone d'Aménagement Concerté.

2 - Stratégie foncière 'Commune - CCMM - EPFL' : intégration et modification de CHAV2 :

Rappels des périmètres à enjeux, définis comme prioritaires, dans le cadre de la stratégie foncière menée avec le concours de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine et de la Communauté de Communes Moselle et Madon.

Examen, par vidéo projection, des périmètres concernés par la décision d'intégration et de modification à prendre.

Il est aussi précisé que le document de synthèse des secteurs à enjeux établi a vocation à évoluer ; la CCMM souhaitant modifier ces secteurs, notamment CHAV2, d'une part et l'Etablissement Public Foncier de Lorraine proposant de réintégrer ce périmètre, d'autre part.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, compte tenu du souhait des 3 parties, décide d'intégrer le périmètre des secteurs à enjeux "CHAV2" et de modifier son périmètre, en y ajoutant les parcelles AC-600 et AC-601, pour une superficie de 500 m² et en transférant les parcelles AC-636 à AC-639 de "CHAV3" à "CHAV2", pour une superficie de 3.710 m².

La superficie de CHAV2 représentant désormais 12.587 m².

Questions et informations diverses :

Les travaux de changement complet des toitures de l'École Élémentaire et l'isolation ainsi que la toiture de la fontaine de l'Eglise sont achevés pour la rentrée des classes

Travaux : dossier d'éclairage public :



Il est précisé que le dossier de travaux d'éclairage public (remplacement des points lumineux et extension de réseau) suit son cours.

Un dossier a été déposé, près de l'ADEME sollicitant une demande d'aide financière

Une réunion, préalable au démarrage des travaux, est prévue le jeudi 06 septembre à 11 H, en Mairie, avec l'Entreprise retenue lors de l'appel d'offres (INEO).

Conseil Municipal du 1er octobre 2012

Fourniture et pose de poteaux d'incendie - Virement de crédits :

Suite à la mise en place des nouvelles canalisations d'eau potable, il est nécessaire de remplacer les poteaux d'incendie hors service, en place actuellement (rue de Nancy et ZAC du Haldat), coût total : 12.376,21 € (TTC).

Le report du Budget Primitif 2012, soit 4.273,85 € est insuffisant pour faire face à la dépense.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de virer la somme de : 8.200,00 €

Dépenses imprévues à mandater : virement de crédits :

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de virer la somme de 6.900,00 €, afin de faire face au coût des travaux de réfection complète des sanitaires et de la remise en état de l'électricité sur le bâtiment des Tennis Couverts du Clair Chêne (montant total : 6.885,38 € TTC).

La fermeture sécurisée du bâtiment reste à réaliser (les devis

CHAVIGNY INFOS

Vivre Ensemble

CONSEIL MUNICIPAL

Avenant de transfert du contrat de bail de Bouygues Telecom à 'France Pylônes Services' :

Rappel est fait de la délibération n° 35/2011, du 20/05/2011, autorisant Le Maire à signer le contrat de bail permettant à la Société Bouygues Telecom d'implanter, sur une parcelle communale, une station radioélectrique et des équipements de communications électroniques. Par courrier, en date du 29/06/2012, Bouygues Telecom :

- a fait savoir, à la Commune, sa décision de céder son pylône sis CHAVIGNY, référence T74572, à sa filiale 'France Pylônes Services', afin de permettre le développement et l'évolution de ses services et, par conséquent, son

souhait de transférer le contrat de bail à ladite filiale.

- a soumis le projet d'avenant de transfert ayant pour objet de définir les modalités de substitution de la Société 'France Pylônes Services' à l'actuel titulaire du contrat de bail. Les autres conditions du contrat de bail restent inchangées.

Un large débat s'instaure au cours duquel les élus font part de leurs observations et de leurs craintes quant à l'évolution du contrat (cession du contrat, dilution des responsabilités, possibilité de voir un autre opérateur sur ce poteau). Hervé TILLARD rappelle que, juridiquement, il n'y a pas de changement entre la situation actuelle (Bouygues Telecom) et la future (France Pylônes Services).

Finalement, le Conseil Municipal, après délibération, **par 8 voix « Pour », 3 voix « Contre » et 4 « Abstentions », approuve** l'avenant de transfert, au profit de la Société 'France Pylônes Services', du contrat de bail et **autorise** le Maire à signer, au nom de la commune, ledit avenant de transfert et toutes les pièces contractuelles s'y référant.

Conseil Municipal du 19 novembre 2012

Travaux sylvicoles en forêt communale - virements de crédits :

La facture émise par l'Office National des Forêts, relative aux travaux sylvicoles dans les peuplements, réalisés en forêt communale, se monte à 16.483,39 € (TTC). Le report de crédits inscrits au Budget Primitif 2012 s'élève à 10.273,44 €.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de virer la somme de 6.210,49 €, pour faire face à cette dépense.

Astreintes hivernales 2012-2013 :

Le Conseil Municipal, entérine le planning des astreintes hivernales et indemnités d'astreintes 2012-2013, pour la période allant du 16/11/2012 au 15/03/2013 accepté par les 2 agents du Service Technique en activité (GODFROY / LAURENT), titulaires du CACES Catégorie n°8.

Contrat 'Diagnostic Sécurité de l'Eglise' :

Il est rappelé le compte rendu de la visite du SDIS pour le bâtiment communal 'Eglise'. **Des travaux de mise en conformité s'imposent.** Au préalable, un diagnostic est nécessaire.

Un projet de contrat 'diagnostic sécurité', établi par le BUREAU VERITAS (7 route de l'Aviation à Villers-Lès-Nancy), proposant l'établissement d'un diagnostic de conformité de l'Eglise de CHAVIGNY (établissement recevant du public classé en type V de 5^e catégorie), pour un coût de 1.500,00 € (HT), est présenté au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, confie à BUREAU VERITAS l'établissement du diagnostic de l'Eglise et autorise le Maire à signer, au nom de la commune, le contrat à intervenir.



CONSEIL MUNICIPAL

Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) - Convention de passage :



Le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle a décidé de réactualiser le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). La carte, le tracé des itinéraires existants sur le territoire de la Commune, proposés au projet de plan, sont examinés et commentés.

Le Conseil Municipal émet un avis simple favorable sur l'ensemble du tracé du PDIPR de Meurthe-et-Moselle, et un avis conforme FAVORABLE, concernant **l'inscription des chemins ruraux concernés par la randonnée (chemins ruraux dits de Fraise, de Vaut fraise, Botte, Châtel, sentier de**

la Fontaine des Roches) ; et s'engage à respecter la charte des chemins ruraux (conservation, entretien, non-aliénation, non-interruption, balisage, inscription dans document d'urbanisme et signalement de toute modification au Conseil Général de Meurthe-et-Moselle).

Arrêté Préfectoral du 19/09/12 portant extension du périmètre de la C.C.M.M. :

Dans chaque département devait être élaboré, avant le 31 décembre 2011, un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

En mai 2011, un premier schéma, prévoyant une extension de la Communauté de Communes Moselle et Madon aux communes de Frolois, Méréville, Flavigny-sur-Moselle, Pulligny, Pierreville, Sexey-aux-Forges et Marthemont est arrêté. Avis favorable est émis. **La Commission Départementale de la Coopération Intercommunale le rejette.**

En 2012, la procédure entre dans une nouvelle phase. **Un nouveau projet**, étendant le périmètre de la CCMM à 6 nouvelles Communes : Frolois, Méréville, Flavigny, Pulligny, Pierreville et Marthemont, est arrêté. **La CDCI rend un avis favorable.**

Une concertation a lieu, entre les communautés concernées par l'éclatement de la Communauté de Communes du Saintois au Vermois, **pour définir la date d'entrée en vigueur des nouveaux périmètres. La date du 1^{er} janvier 2014 est retenue.**

Par ailleurs, au 1^{er} janvier 2014, la commune de Sexey-aux-Forges rejoindra également la CCMM, la commune de Villey-le-Sec intégrant, à la même date, la Communauté de Communes du Tulois.

Les intercommunalités et les communes ont reçu le projet d'arrêté. Elles doivent en délibérer dans un délai de 3 mois. Il est rappelé que la proposition sera approuvée, si elle réunit l'avis favorable de la moitié des communes, représentant la moitié de la population.

Le Conseil Municipal, émet un avis favorable sur l'arrêté préfectoral du 19 septembre 2012, portant extension du périmètre de la Communauté de Communes Moselle et Madon, et précisant que l'extension prendra effet au 1^{er} janvier 2014.

Stratégie foncière menée avec le concours de l'EPFL : actualisation 2012 des secteurs :

Il est fait rappel des besoins fonciers sur le territoire intercommunal, **les 12 Communes étant associées à la définition de stratégie foncière**, menée avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine.

Une première liste de périmètres à enjeu a été reconnue en 2009. L'évolution des projets urbains et du marché immobilier a nécessité une mise à jour de cette liste.

Le Conseil Municipal, après délibération, précise d'ores et déjà, en vue d'activer une future préemption, les projets prévus sur chacun des secteurs :

CHAV20 : il est prévu **la création de logements locatifs** (habitat dense) dans une maison vacante. Le projet participera au traitement de l'habitat dégradé et à la remise sur le marché de logement locatif rénové

CHAV2 : est un nouveau secteur AU dans le PLU et permettra l'aménagement d'un nouveau quartier dense et facteur de mixité urbaine

CHAV3 : sera consacré à la création « d'une maison de retraite » et/ou « d'une zone d'habitat dense », répondant aux besoins liés à l'évolution de la démographie communale.



CHAVIGNY INFOS

Vivre Ensemble

Vivre Ensemble

Assemblée de village

Mardi 16 octobre, véritable exercice de démocratie participative pour la traditionnelle assemblée de village.

En effet, **les habitants** venus nombreux assister (plus de soixante) à la réunion d'information organisée par la municipalité, **étaient conviés à déposer par écrit, à la tribune, les questions qu'ils souhaitaient poser aux élus**, contrairement aux précédentes assemblées où les chavignéens posaient leurs questions après les exposés des élus.

Les interpellations des habitants ont tourné, actualité oblige, autour des travaux en cours sur la commune : assainissement, nouvelle alimentation en eau potable, risques miniers et amélioration de l'éclairage.

Les habitants ont exprimé leurs préoccupations quant aux difficultés de circulation durant les travaux et leur durée (feux alternants trop longs, circulation des camions, la vitesse...), les dégradations sur les maisons des riverains.

Sur les dégâts provoqués par les travaux, **le maire a précisé qu'un constat d'huissiers a été fait par les entreprises et que les propriétaires seraient indemnisés via les assurances des entreprises.**

La question de la circulation des camions dont certains auraient souhaité son interdiction pendant les travaux a permis au maire de donner des informations récentes sur un dossier vieux d'une vingtaine d'années.

L'État s'était engagé en été à poser une signalétique sur les différentes autoroutes proches de la sortie Neuves-Maisons.

Les risques d'affaissements miniers sur le RD 974 et les travaux entrepris pour sécuriser le secteur de la Forestière, la dangerosité à la sortie de l'autoroute (demi-tours dangereux sur le RD 974 de certains routiers) auraient dû accélérer le processus.

Il n'en est rien et les pouvoirs publics n'ont toujours rien fait pour cette interdiction malgré les arrêtés municipaux des communes de Chavigny et Neuves-Maisons (non reconnus par les différents préfets de Meurthe-et-Moselle).

Pourquoi pas une mobilisation de la population comme l'ont suggérée certains ?

Le maire a ensuite informé l'assistance de travaux d'amélioration et de sécurisation des trottoirs des rues de Nancy et de Neuves-Maisons répondant à une question sur leur étroitesse.



Il en a profité pour **annoncer la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)** et notamment le débat sur la traversée du village (RD 974) pour réduire la vitesse des véhicules et assurer la sécurité des habitants et dont certains participants à la réunion voudraient qu'elle soit réduite par des dispositifs tels que des chicanes.

Deux questions sur les services aux habitants furent posées à la fin de la réunion : l'une sur la date de construction de la crèche (multi accueils en fait) dans la Z.A.C. Brabois-Forestière et la seconde sur les transports en commun.

Tout est calé pour le début des travaux pour la zone industrielle High Tech sur le plateau dira le maire. Et, donc pour la crèche.

Mais, des investisseurs ne voulant pas vendre leurs terrains au prix déterminé par les domaines retardent à nouveau les travaux (comme un moment les autorités administratives l'ont fait).

Certains habitants souhaiteraient que la ligne 512 du TMM (Chavigny-Viterne) s'arrête au C.H.U. car ils sont obligés de marcher sur le RD 974 jusqu'au C.H.U pour prendre le tram). Il leur fut répondu que c'était réglementaire par rapport au périmètre des deux intercommunalités de Moselle et Madon et du Grand Nancy.

Mais **grâce au Scot Sud 54** (Schéma de Cohérence et de d'Orientation Territoriale) il y a un espoir de voir prochainement **un bus de Moselle et Madon s'arrêter au C.H.U.**

Un pot de l'amitié fut servi à la fin de la réunion.

Travaux

Les travaux réalisés sur la commune depuis le début de l'année 2012, s'inscrivent dans la continuité d'un programme pluriannuel qui permet de générer des économies par la diminution des consommations énergétiques.



Remplacement total ou partiel des toitures :

Après avoir procédé au remplacement des fenêtres et portes de l'école maternelle et d'une partie sur les bâtiments des écoles élémentaires, la rénovation des toitures était incontournable compte tenu de la vétusté et du manque d'isolation.

Rénovation complète des toitures :

Des 2 bâtiments des écoles élémentaires avec mise en place d'une isolation en comble de 30 cm de laine de roche (isolation supérieure aux préconisations de l'ART 2012),

Et des poteaux de la fontaine place de l'église,

De la fontaine rue de la Rosière,

Rénovation partielle de la toiture

Des autres fontaines,

Du Pressoir,

Avec le remplacement de la sous face de l'entrée de l'école maternelle

Coût des travaux : 48 000 € TTC

Rénovation de l'éclairage public de la commune :

Travaux de rénovation

→ Remplacement de 230 points lumineux

→ Mise en place de 9 horloges astronomiques

→ Mise en place de dispositif de gradation

Coût : 105.000,00 €

→ Dépose de luminaires existants

Coût : 1.620,00 €

→ Extension du réseau ('Allée Saint-Blaise')

Coût : 7.372,65 €

→ Extension du réseau ('Rue du Tram')

Coût : 6.090,92 €

Coût total : 120.083,57 €

Soit un cout total TTC de 143 619,95 €

-rénovation des 230 points lumineux (150W sur la RD + 70 w) **sur 307 que compte la Commune.**

-équipement de gradabilité sur les points de la rue de Nancy et de Neuves Maisons (**abaissement de puissance de 30% de 23h à 6h**),

-mise en place d'horloge astronomique,

-création en réseau enterré Allée Saint Blaise et rue du Tram

Ces travaux permettent les gains suivants :

50 % de la puissance installée,

50% de la consommation,

pas de maintenance durant 2 ans (garanties contractuelles)

Obtention des aides suivantes :

- d'une redevance du Syndicat Départemental d'Electricité de Meurthe & Moselle (SDE 54). **(13 209 € - 11% du montant hors taxes)**

- de CEE pour un équivalent à 83 200 kWh cumac, **soit un montant à percevoir d'environ 4 500 €**,

- d'une subvention du Conseil Général **(10789 €, soit 40% sur 26973 € h.t)**

- d'une subvention de l'ADEME **(18 000 € avec 360 € h.t par point lumineux dans la limite de 50 points)**

Travaux



Adduction d'eau et assainissement

Nous entrons dans la **dernière phase des longs travaux d'adduction d'eau et d'assainissement sur Chavigny.**

En matière d'eau potable, les travaux sont aujourd'hui terminés.

La ressource historique de Chavigny provenant de notre mine (puit de la faille) est remplacée par l'eau de mine en provenance de Maron.

Les contraintes réglementaires en matière de protection et de traçabilité de la ressource en eau sont donc maintenant respectées.

De même, le **quartier du Cottage Beauséjour** qui était jusqu'à présent alimenté par l'eau du Grand Nancy est aujourd'hui raccordé au nouveau réseau.

Le remplacement des **dernières conduites en plomb** sur le domaine public est également terminé. Reste aujourd'hui à affiner les tests, notamment en matière de pression, avant la réception définitive des travaux.

La reprise de chaussée et voirie aura lieu car le revêtement n'est pas conforme au cahier des charges soumis aux entreprises.

Pour ce qui concerne les travaux d'assainissement, le calendrier initial des travaux est respecté.

Après la trêve des confiseurs, **le chantier a repris ce lundi 7 janvier.**

Ces travaux débutés **au mois de mai 2012** et visant à rendre le ruisseau communal du Mazot en « eau claire » se poursuivent.

Les trois premières tranches de travaux qui consistaient à collecter les eaux usées qui allaient jusqu'à présent dans le Mazot, du haut de Chavigny jusqu'à la rue du Jardinot et La Presle sont terminées.

La quatrième tranche en cours va assurer le raccordement depuis le Jardinot jusqu'à la Presle en passant par la rue de Neuves-Maisons. Ensuite, il restera à collecter les eaux usées du Haldat, via la rue du Tram pour se jeter dans la canalisation existante rue de Neuves-Maisons. Sur l'ensemble du tracé des travaux, des bassins d'orages ont été créés afin de limiter le surplus d'eaux pluviales en cas de fortes précipitations et éviter tout débordement du réseau d'assainissement.

Les travaux en cours vont continuer de générer des désagréments en matière de circulation dans la Commune. **Sur l'axe principal (rue de Neuves-Maisons) les travaux devraient être terminés dans trois semaines (hors intempéries).**

C'est ensuite la **rue du Tram** qui sera partiellement coupée dans sa partie basse. Une information spécifique sera faite aux riverains préalablement.

Si la météo n'est pas trop capricieuse dans les prochaines semaines, nous pouvons espérer la fin de ce chantier d'envergure **courant mars...**

Le Centre d'Amélioration du Logement (CAL) est un organisme qui accompagne les particuliers pour tout projet de ravalement de façade, travaux d'isolation, énergies renouvelables et autre projet dans le cadre de la politique et du programme d'amélioration de l'habitat de la Communauté de Communes Moselle et Madon (CCMM).

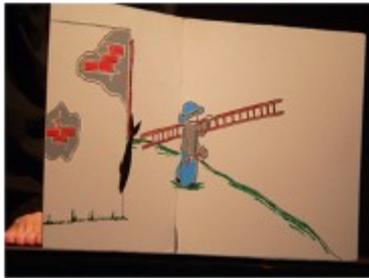
Patrick ARNOULD, chargé d'opérations au CAL tient des permanences à la CCMM : 145, rue du Breuil 54230 Neuves-Maisons (voir ci-dessous les dates des permanences).

Un descriptif des aides que la CCMM propose, que vous soyez propriétaires occupants ou bailleurs, est en ligne sur : www.cc-mosellemadon.fr rubrique cadre de vie

Dates des prochaines permanences (vendredi de 10h00 à 12h00)

15 février	1er mars	15 mars	5 avril	19 avril
3 mai	17 mai	7 juin	21 juin	

Ecoles



Spectacle !

Mardi 20 novembre, Madame Rondags et notre maitresse Madame Vuidard ont emmené les CP, les CE1 et les CE2 à la salle Jean Lhôte de Neuves-Maisons. Nous avons vu un spectacle « À portée 2 voix ». Deux artistes étaient sur scène pour nous présenter des poésies à leur manière, comme une pièce de théâtre pour chacune d'elle. L'un des acteurs était parfois déguisé en sorcière, l'autre jouait d'instruments africains et chantait. C'était très drôle.



Un poème était « Le hareng saur » de Charles Cros. Nous avons participé

au spectacle en criant « SEC, SEC, SEC » à la fin des vers.

On a bien rit !

Et puis, sur une des poésies, un des deux acteurs est descendu dans la salle et a fait venir notre maitresse sur la scène : il a dansé avec elle. C'était notre moment préféré, la maitresse était rigolote !

Nous avons tous passé un bon moment !

Les CE1-CE2

Petites annonces !

(à la manière de l'album « Flocon d'Argent, princesse moderne », les CE1-CE2 ont créé des petites annonces un peu étranges...)

Gorille
Cherche arbre
Pour se balancer !

Voleurs
Cherchent banque
Pour cambrioler !

Monstre
Cherche planète
Pour y habiter !

Maitresse
Cherche tableau
Pour écrire !

Chevalier
Cherche épée
Pour combattre !

Maman ordinaire
Cherche amoureux
Pour se marier !

Petit chat blanc
Cherche lait
Pour boire !

Pauvre garçon
Cherche maison
Pour ne plus avoir froid !

Alien
Cherche vaisseau de combat
Pour envahir la Terre !

Élèves
Cherchent bons points
Pour avoir des images !

Gardien
Cherche gros éléphant
Pour son zoo !

Jardin
Cherche fleurs
Pour être plus joli !

Ecoles & Conseil Municipal de Jeunes

Rentrée des classes difficile

La rentrée des classes a fait le plein pour l'année 2012-2013.

Le nombre d'enfants en élémentaire (117 élèves) a posé problème pour leur répartition dans les quatre classes : **entre 28 et 30 élèves par classe** dont 29 en CP. En CP, il est largement admis qu'au delà de 25 élèves, les conditions d'enseignement et d'apprentissage sont difficiles. Les apprentissages fondamentaux comme la lecture, l'écriture, les mathématiques sont essentiels à cet âge.

Malgré des inscriptions tardives (le jour de la rentrée), l'inspection d'académie n'a pas pu renforcer l'équipe éducative ni ouvrir une 5^{ème} classe. Dès la rentrée, des parents d'élèves ont interpellé le maire et l'adjoint aux écoles devant cette situation préoccupante.

Suite à l'intervention du maire, Raymond Castelli, **l'inspecteur d'académie s'est engagé à renforcer** l'équipe enseignante si l'effectif venait à augmenter. De plus, une CLIN (Classe d'Intégration pour Non-francophones) a été installée avec le matériel nécessaire (tables, chaises, tableau blanc et armoire) dans une salle de réunion de l'école élémentaire de Chavigny.

Elle accueille les enfants primo-arrivants en France pour les aider à assimiler les rudiments de la langue française.

Après leur élection en octobre 2012, les représentants des parents d'élèves avec le soutien de l'ensemble des parents et de la municipalité, se sont mobilisés avec comme objectif, l'affectation d'un enseignant supplémentaire pour améliorer cette situation très préoccupante.

Une rencontre entre les parents d'élèves et l'ins-

pecteur a permis d'exposer la situation et de l'alerter sur les craintes des parents quant aux sur-effectifs dans l'école élémentaire et leur demande de moyens supplémentaires.

Les échanges avec Monsieur Castelli ont permis une meilleure compréhension de la situation, et une explication des moyens complémentaires mis à dispositions de l'école élémentaire de Chavigny. Compte-tenu **des nouvelles inscriptions prévues entre fin décembre 2012 et début janvier 2013**, M. Castelli a annoncé aux parents **l'affectation d'un enseignant supplémentaire à temps plein en février 2013**, pour le reste de l'année, et le maintien de la CLIN.

L'équipe enseignante a également reçu le soutien de Monsieur Castelli et des parents d'élèves, et a été encouragée dans sa mission.

Elections Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) 2012



Tous les deux ans, le conseil municipal de jeunes de Chavigny est renouvelé. Cet automne a donc vu de nouvelles élections en école élémentaire (CMI/CM2).

Tout a commencé par une réunion publique d'informations destinée à l'ensemble des jeunes de la commune âgée de 10 à 14 ans.

Après une présentation d'une vidéo « Jeunes en action » montrant les réalisations de différents conseils d'enfants et de jeunes de France, les élus actuels ont énoncé les actions et animations menées durant leur mandat.

A la suite, certains jeunes présents se sont portés candidats pour les élections. La petite « fête » s'est clôturée en musique et par des jeux autour d'un pot de l'amitié.

Puis la campagne s'est déroulée comme de coutume : dépôt des candidatures, jusqu'au 16 novembre. Les candidates et candidats ont pu ensuite afficher leur programme à l'école pour que leurs camarades des classes

CMI/CM2, jeunes électeurs et électrices, puissent en prendre connaissance jusqu'au 6 décembre.

Le vote a eu lieu à l'école, le 7 décembre dès 15h30, véritable leçon grandeur nature d'éducation civique et citoyenne, puisque, comme pour les élections « adultes » des urnes, des isolements et des tables d'émargements ont été tenues par des enfants eux-mêmes.

Puis le dépouillement s'est déroulé, toujours comme pour les élections des adultes, trois scrutateurs et scrutatrices pointant les bulletins de chaque candidat.

Maude Friry, Maéva Gabaye et Alexis Beauperin en CM2 et Kassy Beauperin et Maude Tonini en CMI ont été élus.

Le 21 décembre dernier, le nouveau conseil a été installé par Monsieur le Maire en mairie (photo page suivante). Maude Friry a été élue Maire junior par ses pairs. Elle a reçu son écharpe, et la séance s'est terminée par une distribution d'un livret d'informations citoyennes sur la vie des communes, et par un pot de bienvenue.

Avec l'appui des adultes chargés de l'animation du CMJ : René Denille adjoint en charge des questions concernant la jeunesse, Christine Mazoyer et Jean Claude Bresson conseillers municipaux et Fanchon Cauville, animatrice jeunesse, nos jeunes « conseillers municipaux » vont se mettre au travail pour réaliser leurs projets tels que l'installation de bancs, de tables à pique-nique, de jeux pour les enfants, d'un skate park et l'organisation de fêtes pour les grands et les petits entre autres.

Le CMJ s'est réuni le 7 janvier à 16h30 en mairie pour la mise en place des commissions et définir les priorités dans les projets.

CHAVIGNY INFOS

Vivre Ensemble

Diaporama



Classe Maternelle



les enseignantes



Cours Primaire



CE1 CE2



CE2 CMI



CMI CM2



Festival du Jeu



Les Grands Schtroumpfs

CHAVIGNY INFOS

Vivre Ensemble

Diaporama



Les enseignantes de l'école élémentaire



Saint Nicolas & le père Fouettard



La CLIN



Le nouveau CMJ entouré par les élu(e)s



Les Petits Schtroumpfs

APS

Assemblée Générale de l'Accueil Périscolaire :



L'assemblée générale de l'Accueil Périscolaire s'est déroulée vendredi 5 octobre 2012.

Une quinzaine de parents, les animatrices, les membres du bureau de l'association étaient présents. Le conseil municipal était représenté par Lydie Rouyer et René Denille.

Virginie Manceaux, membre du bureau a présenté le rapport moral et Anne-Christine Da Silva, la directrice, les activités proposées par les animatrices (Sylvie Jeanson, Micheline Coussot et elle-même) durant l'année 2011.

Bilan positif en ce qui concerne la garde des enfants avant et après l'école. La restauration scolaire est un succès tant au niveau de la fréquentation (**environ 50 enfants en moyenne**) que sur les repas servis par API Restauration.

Corinne Treppe, trésorière a dressé le bilan financier positif de l'association. Elle a remercié la commune pour son aide financière importante ainsi que la CAF tout en soulignant l'augmentation du nombre d'enfants en garde le matin et le soir et ceux déjeunant à la cantine.

Le Conseil d'Administration (C.A.) de l'A.P.S. a été renouvelé : de nouveaux chavignéens ont intégré le bureau de l'association. **Virginie Manceaux** a été élue présidente.

Elle sera secondée par une nouvelle équipe composée de **Sophie Bazoge**, trésorière, **Christophe Dubourg**, secrétaire ainsi que **Betty Bruot**, **Corinne Treppe**, **Fatima Mahla**, **Angélique Marc**, **Bénédicte Laroca**, **Alexiane Simon**, **Xavier France** et **Philippe Susson** comme membres du C.A.

La réunion s'est clôturée par un pot de l'amitié offert par la municipalité.

APS : Marché de Noël et Bourse aux Jouets



L'Accueil Périscolaire (A.P.S.) organisait le 8 décembre, son traditionnel marché de Noël et sa seconde bourse aux jouets à l'Espace André Chardin.

Petite affluence le matin et en fin d'après-midi pour faire des emplettes : des décors de tables pour les fêtes (bougies, décors forestiers...) et des jouets pour les cadeaux (jeux, livres, jeux vidéos, petites voitures, légos, playmobils...). Pendant que les parents faisaient leurs emplettes, les enfants s'amusaient dehors dans la neige qui, pour une fois, était au rendez-vous.

Sur le parvis de la salle, des bénévoles de l'association proposaient des marrons grillés et du vin chaud à la cannelle, pour se réchauffer. Les bénéfices de cette journée (marché de Noël) sont destinés au financement des activités de l'A.P.S.

Parmi les exposants, un groupe de bénévoles du Téléthon proposait aux visiteurs d'écrire un texte de soutien aux malades et de les accrocher à des ballons en faisant un don.



Ouverture d'un nouveau cabinet de soins infirmiers

Mlle HERBIN Estelle et GILLOT Stéphane, Infirmiers Diplômés d'Etat, vous informe de l'ouverture de leur cabinet de soins infirmiers à Chavigny, 1 rue des Castors.

Les soins se font au cabinet ou à domicile sur rendez-vous.

Tél. : 03.83.22.34.61

Mobile : 06.77.20.20.80

Comité des Fêtes

Des bolides sans moteur à Chavigny



Le 16 septembre dernier, les pilotes avec leurs bolides sans moteur étaient sur la ligne de départ de la seconde édition de la course de caisses à savon à Chavigny. Le Comité des fêtes en partenariat avec le COLOCAS (Comité Lorrain de Caisses à Savon) organise tous les 2 ans cette manifestation pour petits et grands.

Cette course comptant pour la 3^{ème} manche du championnat de Lorraine a rassemblé une trentaine de compétiteurs amateurs et professionnels.

La caisse à savon est née aux Etats-Unis dans les années trente. Une caisse, c'est d'abord un véhicule avec un châssis, 4 roues et 2 axes dont un mobile et des freins. Chacun peut en construire une. Des chavinéens ont relevé le défi dont les ados (2) et le comité des fêtes (2).

Après le contrôle technique et les essais sur le circuit long de 700 mètres (Chemin de la Botte et rue du Tram) avec comme difficulté technique, un virage en épingle très serré, au milieu du parcours dont les abords ont été protégés par des séparateurs.

Comme il y a 2 ans, Jean-Denis Vairelles, le président du Comité des Fêtes et Hervé Tillard, le maire (la commune soutient le projet) ont ouvert la course dans la carriole du comité « La Comète des Fêtes », lors de la 1ère descente.

A 14h00, les commissaires de courses dont Michel Herbé, le président du COLOCAS donnaient le départ de la course. S'était parti pour la ronde des bolides pendant plusieurs tours de piste. Le public nombreux autour du circuit encourageait les pilotes et surtout les locaux avec leurs drôles de machines dont « La Boyotte » de Daniel Rivierre (locomotive de l'usine sidérurgique) ou la « Hugo rapido » avec ses yeux en amandes ainsi que la caisse des ados relookée.

A partir de 17h00, Jean-Denis Vairelles communiquait le classement dans les différentes catégories en distribuant coupes et diplômes à chaque vainqueur. Les jeunes de Chavigny se sont distingués notamment Hugo Abada, qui pour sa première participation s'est classé 4e, Auguste Champagne, Emeric Mazoyer.

Puis, J.D. Vairelles procéda au tirage au sort des numéros de la tombola organisée par le Comité des Fêtes.

Super manifestation à renouveler.

Un Saint Nicolas très attendu ...

Cette année, Saint Nicolas avait fort affaire dans notre commune. En effet, accompagné du père Fouettard, il est venu à 3 reprises dans notre commune.

Il a commencé son périple le 8 décembre en fin d'après-midi à la salle Chardin, après le spectacle pour les enfants offert par la municipalité. La compagnie « Les Magiciens du Rêve » a présenté sa nouvelle création « Dérèglements de Contes » devant un public très nombreux.

Deux lutins apprentis du Marchand de Sable doivent garder sa demeure pendant ses vacances. Mais la tentation de jouer dehors dans la neige, en laissant la maison sans surveillance est trop forte...

Alors qu'ils ont le dos tourné, le Grincheux (un vilain Croquemitaine tout vert) en profite pour semer la pagaille dans la maison et dérégler tous

les contes les plus célèbres. Pour réparer leur bêtise, nos deux héros partent au pays des contes. Au fur et à mesure de leur quête, ils découvrent des personnages étonnants (un loup tout gentil, une princesse qui mord...).

Avec la complicité des enfants, ils remettent tous les contes à l'endroit avant le retour du Marchand de Sable.

Les enfants ont été ravis par cette histoire à entendre leurs rires et leurs applaudissements. Un goûter offert par le Comité des Fêtes fut servi à la fin du spectacle.

Puis le 11 décembre, Saint Nicolas accompagné du fidèle père Fouettard était de retour dans les écoles de notre commune.

Il reçut un accueil chaleureux de tous les écoliers de la maternelle au primaire qui lui avaient préparé une surprise : des dessins, des chants. Le père Fouettard a reçu aussi des dessins

Chaque classe se fit photographier avec eux pour garder le souvenir de cette visite.

Ensuite, ils distribuèrent à chacun une clémentine et un Saint Nicolas en chocolat. Il promet de revenir l'an prochain.

Enfin vers midi, les deux compères s'invitèrent à la cantine de l'Accueil Périscolaire où ils firent grande impression. Ils distribuèrent des bonbons à tous les enfants présents.



Les Randonnées du Foyer Rural



La randonnée automnale du dimanche 28 octobre : la découverte des côtes de Toul

Les Randonneurs du Foyer Rural ont poursuivi leur programme de découverte du territoire Terres de Lorraine et d'autres territoires aux alentours.

Au départ de Brûley, petit village viticole, vingt cinq randonneurs du Foyer Rural rejoignirent Pagney derrière Barine, réputé pour ses nombreux concerts « Chez Paulette » et admirèrent la côte Barine, butte géologique entre le Mont Saint Michel et la côte d'Ecrouves.

Cap au Sud, et Ecrouves apparut avec son église du XIIème siècle, petit joyau du roman lorrain, classée monument historique depuis 1883.

Après la visite de l'église, le groupe reprenait la route vers Grandménil et la Ferme du Point du Jour pour s'arrêter dans une prairie ensoleillée et se restaurer.

En reprenant leur chemin vers le Val des Nonnes (ancien ermitage fondé ici par Jameray Duval) la petite troupe fut déviée par des chasseurs. Evitant par obligation le Val des Nonnes, elle continua par les sous-bois aux chaudes couleurs automnales.

A la sortie de la forêt, les marcheurs arrivèrent à Lucey, baigné par le soleil de cette fin d'après midi, puis rejoignirent Brûley par les vignes à flanc de coteau.

Au terme de cette marche de quelques dix sept kilomètres dans le Toullois et il fallait bien que la journée se termine par la visite d'un chai, où les randonneurs se séparèrent après une dégustation et un goûter, très satisfaits par cette belle journée.

Le 30 octobre 2012 : le patrimoine local.



Jean-Louis Mascré, le responsable du groupe des marcheurs de Chavigny, avait organisé une marche avec comme thème le patrimoine local.

La balade débuta par la visite des vestiges de la mine de la fontaine des Roches avec quelques entrées de mine et quelques explications sur les accès aux voies de transports ferroviaires et fluviales. Puis la randonnée se poursuivit sur le sentier des Roches, dont les falaises étaient éclairées par le soleil levant.

L'arrivée à l'ermitage du Frère Joseph au dessus de Messein permit à JL Mascré de raconter l'histoire de cette bâtisse et de faire admirer le panorama sur le versant sud (mont d'Anon, Thélod, Sion, étangs de Richardménil). Après cet arrêt bien mérité, ils se dirigèrent vers la mine Steinbach (Chavigny-Ludres) à Ludres, puis vers le centre équestre « l'Etrier de Lorraine », ancienne mine de fer de l'Assaut (les descenderies et point de vue sur la basilique de Saint Nicolas, Bosserville, Amance et Dommartemont).

Ils s'en retournèrent à Chavigny par le camp d'Afrique où Jean Bastien y exposa la vie des premiers habitants du territoire : les Leucques. Tous ont été satisfaits et notamment les Sommervillois (invités par Jean-Louis Mascré), des découvertes (ou redécouvertes) historiques et industrielles qu'ils ont pu faire en cette matinée.

CHAVIGNY INFOS

Vivre Ensemble

Les Randonnées du Foyer Rural



Choloy-Ménillot a été la destination de la randonnée du dernier dimanche de novembre.

Ils se retrouvèrent au fond du Val de Passey pour ensuite se diriger vers les hauteurs autour des bois de Domgermain.

La vingtaine de marcheurs dut pour cela gravir un raidillon très prononcé qui les amena jusqu'à l'étang du « Moulin des onze fontaines » puis à la chapelle St Fiacre (en Meuse) dont Jean Gerrier, Maître Hospitalier de Toul et natif de Charmes-la-Côte fut le commanditaire. Après une pause au bord d'une fontaine aux vertus miraculeuses, les randonneurs reprenaient leur route par la vallée de Monplaisir. Ils atteignaient l'auberge du Val de Passey où d'autres Chaviniens les attendaient pour déjeuner.

Après le repas, les randonneurs reprirent leur parcours par les sous bois de hêtres jusqu'aux « sept sources » pour rejoindre Choloy par l'ancienne route royale qui reliait Nancy à Orléans.

INFORMATIONS EXPRESS

Association SLUC tennis de Chavigny



Depuis septembre 2012, l'école de tennis du SLUC a repris ses cours sur les terrains couverts aux Clairs Chênes à Chavigny, les mercredis après-midi. Elle accueille une quinzaine d'enfants âgés de 6 à 14 ans répartis en trois groupes suivant leur niveau.

Il y a encore la possibilité de s'inscrire et aussi de participer à deux séances gratuites pour découvrir ce sport. L'association prête des raquettes.

Tarif pour l'année : 23 € pour l'adhésion et la licence) puis 30 € par trimestre. Tarif réduit pour les jeunes domiciliés à Chavigny.

L'improbable silence

Philippe Marquis, chavinié et enseignant à Neuves-Maisons, écrit depuis une quinzaine d'années. Il vient de sortir son deuxième ouvrage « L'improbable silence ».

Dans ce recueil de textes, poèmes, Philippe Marquis y parle de ses impressions, ses réflexions sur la Maison de la Presse de Neuves-mort, Dieu, le sexe, l'enfance, la souffrance...

Camille Galloy, diplômée de l'école d'Épinal, qui travaille pour les métiers de l'édition, a illustré les textes par des dessins, aquarelles.

L'improbable silence est en vente à la boulangerie « Le Temps d'un éclair » de Chavigny mais aussi à la Maison de la Presse de Neuves-Maisons et au Lafayette de Chaligny.

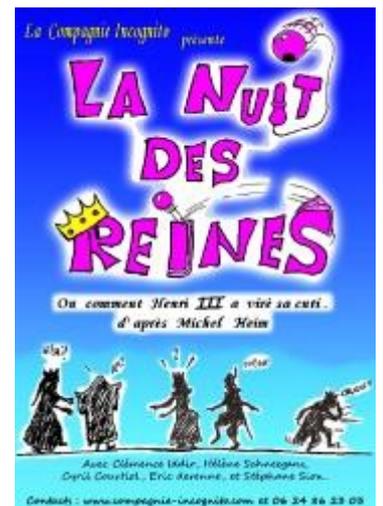
LA NUIT DES REINES

Le Comité des Fêtes de Chavigny vous convie à assister à la représentation de « La nuit des Reines où comment Henry III a viré sa cuti », pièce de théâtre de la compagnie Incognito **dimanche 7 avril 2013, 15h00 à l'espace André Chardin.**

Catherine de Médicis est une femme de caractère ! Elle nourrit pour son fils Henry III de grandes ambitions : lui faire épouser la reine d'Elisabeth d'Angleterre, célibataire endurcie ... au physique ingrat.

Henri acceptera-t'il cette union qui ferait de lui le roi le plus puissant d'Europe, mais qui l'oblige à des devoirs conjugaux qu'il envisage sous les plus sombres auspices ?

A partir de là, l'intrigue rythmée par de nombreux gags et d'irrésistibles quiproquos, va se déployer associant parodie et burlesque, pour le plus grand plaisir des spectateurs.



Le Comité des Fêtes organise le 17/03/2013 un loto avec comme 1er prix un voyage d'une semaine pour 2 personnes sur la Costa Brava et d'autres lots comme un écran plat.

Sur réservation renseignements sur <http://cfchavigny.blogspot.fr/>

CHAVIGNY INFOS

Vivre Ensemble

Salle André Chardin

Fête du vin : un succès

Les 13 et 14 octobre, la salle André Chardin s'est transformée pour la deuxième année, en cave de vigneron avec de vraies barriques de vin installées de-ci de-là dans la salle. Valentino Setti, gérant de la « Cave de Neu Neu » y a en effet organisé la deuxième fête du vin. Cette manifestation festive et culturelle avait le soutien d'ELAN, association des commerçants de Moselle et Madon. **Chavigny a été par le passé une terre de vignerons** (le quartier du Haldat et du tram entres autres) de même que les territoires alentours.

Plusieurs centaines de personnes sont venues partager la passion du vin avec des vignerons de huit régions de France (Alsace, Bourgogne, Beaujolais, Bordelais, Loire...) fournisseurs de Valentino Setti.

La majorité des exposants étaient des producteurs récoltants indépendants mais aussi de représentants de petites coopératives. **Pour 8 euros l'entrée**, chaque visiteur pouvait déguster tous les vins présentés mais aussi se restaurer à un buffet très garni.

Petite nouveauté, cette année, Valentino Setti avait invité des producteurs de rhum et de whisky.

Au-delà de la dégustation des vins autour d'un buffet, chacun a pu échanger avec les visiteurs sur leur métier, l'origine des vignobles, l'histoire de leur cave, les cépages, les différentes étapes de la vinification, leur savoir faire pour conserver ou retrouver les saveurs authentiques des terroirs..

Valentino Setti, devant le succès de la deuxième édition, prépare déjà la troisième avec encore quelques surprises.



Des produits locaux dans nos cantines



Des produits locaux dans nos cantines : tel était le thème de la conférence-débat organisée par le Réseau rural en Lorraine, le Pays Terres de Lorraine et l'association des maires de Meurthe-et-Moselle le **12 novembre** à l'Espace Chardin.

Hervé Tillard, le maire et Dominique Potier, le député de la circonscription ont accueilli plus de **soixante-dix participants qui ont débattu de la politique alimentaire sur notre territoire**. Trois élus dont le maire ont

témoigné de leur expérience.

A Chavigny, ce sont les parents qui gèrent la cantine scolaire dans le cadre de l'Accueil Périscolaire. Le choix de l'opérateur s'est porté sur API Restauration, une société familiale.

Depuis septembre 2010, la salle Chardin accueille la cantine où des menus avec 80 % de produits frais, 50 % de produits du terroir et 18 % de produits bio sont servis à **55 enfants en moyenne par jour. Il en coûte 5,90 € par couvert.**

La sensibilisation et l'éducation des enfants à l'intérêt d'une bonne alimentation ont été deux autres critères **dans le choix d'API Restauration.**

Sept autres communes de la Communauté de Communes Moselle et Madon (CCMM) dont les contrats de restauration scolaire arrivaient à échéance, se sont engagées dans la même démarche en se regroupant en 2012 pour une meilleure restauration scolaire et servir des produits bio, locaux à partir de circuits courts. François Peultier (agriculteur), vice-président de la CCMM en charge de l'agriculture pilote ce projet.

L'objectif de cette rencontre qui était de sensibiliser les acteurs locaux (notamment associations et collectivités locales) au développement des circuits alimentaires de proximité est atteint.

Quelques adresses : www.api-restauration.com, www.cc-mosellemadon.fr, www.reseaurural-lorraine.fr, www.cpl.asso.fr, www.villes-sante.com, www.terresvilles.org, www.terre-citoyenne.org.

CHAVIGNY INFOS

Vivre Ensemble

Salle André Chardin

Festival du Jeu :



La MJC Lorraine (Maison des Jeunes et de la Culture) en lien avec **Fanchon Cauville**, l'animatrice jeunesse de la commune organisait **les 24 et 25 novembre** la seconde édition du Festival du Jeu dans la salle André Chardin.

La ludothèque de la Filoche (médiathèque de la Communauté de Communes Moselle et Madon) et Fort Aventure (qui a prêté des jeux anciens) se sont associées à cette manifestation. **Plus d'une centaine de personnes** y sont venues en famille (parents, enfants, grands-parents) ou avec des amis.

Les enfants se sont rapidement pris au jeu dans cette caverne d'Ali Baba entraînant avec eux leurs parents et grands-parents. Tous ont retrouvé le plaisir de jouer ensemble et passer une agréable après-midi. Il fallait voir les adultes jouer comme des enfants à « La danse des œufs » ou à « Cache-moutons » ; tandis que **les ados** jouaient eux à « Jungle Speed » ou « Loup-garou ». **Les tout-petits** n'ont pas été oubliés puisque une piscine à boules ainsi qu'un parcours d'obstacles leur étaient consacrés. Cela n'a pas empêché des plus grands de jouer avec eux dans la piscine à boules.

D'autres se sont essayés aux jeux coopératifs que le M.A.N. (Mouvement pour une Alternative Non violente) avait fait découvrir l'année précédente. Le principe est simple : jouer mais en coopérant. Tous les joueurs gagnent ou perdent ensemble. Il n'y a que des gagnants et aucun perdant. Le jeu coopératif c'est le plaisir de jouer avec un esprit d'équipe et d'entraide tels que « Baamboleo », « Le verger de maître corbeau » ou « Visionary »

Les organisateurs, devant ce succès, préparent déjà la troisième édition.

Le Festival s'est poursuivi le 24/11, par une soirée organisée par les animatrices et animateurs de « Ados en Réseau », qui regroupe 10 communes sur 12 de la Communauté de Communes Moselle et Madon.

Une soixantaine d'adolescents dont une quinzaine de Chavigny ont participé à divers jeux de société et jeux de rôles.

Le jeu du « Loup Garou » a été particulièrement plébiscité. Chaque joueur y incarne un villageois ou un loup-garou. L'objectif est pour les villageois de

démasquer tous les loups-garous et pour les loups-garous d'éliminer tous les villageois. Clélie de la ludothèque et Fanchon animaient ce jeu.

Les autres animatrices et animateurs : Blandine, Eliona, Nicolas et Saïd encadraient d'autres jeunes qui se consacraient à des jeux d'adresse et de société.

La soirée s'est terminée par un énorme concours de « Just Dance » (jeu vidéo de danses avec karaoké) qui a la cote chez les ados.

CHAVIGNY INFOS

Vivre Ensemble

Jeunesse

ACCUEIL DE LOISIRS à la TOUSSAINT

Du 5 au 9 novembre 2012, 27 jeunes ont été accueillis au Centre de Loisirs des vacances de la Toussaint à l'espace André Chardin selon toujours les trois tranches d'âge 3 à 5 ans, 6 à 10 ans et 11 à 17 ans qui ont été les plus nombreux (14).

Plus que sur les autres centres, l'axe a été mis sur le « vivre ensemble » et le respect de chaque tranche d'âge vivant dans un même espace. Objectif atteint.

Pour les plus jeunes, Sherley et Julie ont mené des activités à la demande des enfants :

- *la grande sortie en forêt qui a rappelé les bons souvenirs de cet été puisque les cabanes étaient encore là.*

- *la journée bleue, où tout le monde devait être en bleu comme les schtroumpfs et aussi petits que les schtroumpfs (voir la preuve sur le diaporama page 13)*

- *des jeux d'intérieur et d'extérieur*

Les animateurs leur ont offert un grand jeu autour des 12 travaux d'Astérix (ci-contre) à la MJC Lorraine. Les locaux étant peu utilisés à cette période les enfants se sont baladés de salle en salle, pour gravir le sommet de la salle d'escalade et aussi résoudre toutes sortes d'énigmes.

Ils ont pu découvrir le « soft arc » (arc avec des flèches ventouse), et ils se sont vraiment pris au jeu des robins des bois.

Du côté des plus grands, la semaine était bien chargée. Les matins, avec Charlotte et Loïc ils ont confectionné leur costumes et accessoires pour le défilé d'Halloween où ils ont remporté 4 prix sur 6 dont les premiers pour Zoë et Sullivan.

Les après-midi ils ont réalisé un petit film vidéo sur le thème d'Halloween et ont pu s'initier au montage vidéo.

Le mercredi matin ils sont allés faire un tournoi de tracksmania (jeu de courses de voiture en réseau).

Le jeudi soir, avec le groupe de Neufes Maisons et leur animatrice Blandine, ils étaient une trentaine à la soirée d'Halloween organisée à l'Espace Chardin par Fanchon Gauville et Sherley.

Costumés en sorciers, sorcières et monstres en tout genre, ils ont participé à un défilé de mode puis à l'élection de miss et mister terreur et leurs deux dauphins et dauphines. Avant les animations magiques, ils se sont restaurés avec au menu de la soupe à l'oignon, un velouté de cafards et comme dessert des crêpes colorées.

Le lendemain, même bien fatigués, ils ont suivi les plus jeunes pour le grand jeu à la MJC Lorraine.



Avenir de l'Eau et des milieux aquatiques

Le comité de bassin Rhin-Meuse lance **une consultation publique** sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques **du 1^{er} novembre 2012 au 30 avril 2013**.

L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse est un organisme public qui a pour principales interventions la protection des captages, la qualité de l'eau distribuée et la sécurité de l'approvisionnement.

Selon une enquête d'opinion, 84% des habitants de notre bassin Rhin-Meuse sont préoccupés par la pollution de l'eau et des milieux aquatiques.

Les avis exprimés seront analysés pour permettre à l'Agence de l'Eau d'élaborer sa stratégie pour les années à venir et les programmes d'actions. À titre d'exemple, les Agences de l'Eau contribueront pour 13 milliards d'euros sur les 6 ans à venir aux différents projets.

Les redevances perçues via votre facture d'eau représentent une part majoritaire des ressources permettant ces financements. C'est une des raisons pour lesquelles il est essentiel de donner votre avis sur cette stratégie pour l'eau.

Rendez-vous donc sur le site www.eau-rhin-meuse.fr

Jeunesse

Besoin d'Air 2012 : La jeunesse en mode positif



« Les ados nous parlent d'eux, loin des clichés et du discours ambiant » était le thème de la 5^{ème} année de Besoin d'Air. Après « Drogues et Dépendances », « Les Discriminations », « Les Violences », « Les Ados parlent des femmes et des hommes ».

Le groupe d'ados de Chavigny et Neuves-Maisons avec des ados de 6 autres communes de la CCMM (Bainville-sur-Madon, Chaligny, Maron, Thélod, Viterne et Xeulley) qui les ont rejoints ont présenté leurs réalisations au Centre Socio Culturel Jean L'Hôte de Neuves-Maisons le 23 octobre.

Ils ont exprimé ce qu'ils ressentent, leur mal-être ou leur bien-être loin des clichés habituels et du discours ambiant des adultes.

Ils l'ont fait au travers de différents médias artistiques : théâtre, vidéo, slam et percussions. Cette année, les groupes de travail étaient composés des jeunes de toutes les communes.

Fanchon Cauville, animatrice jeunesse de la commune et Sophie, animatrice théâtre/vidéo de la M.J.C. Lorraine ont piloté le groupe à Chavigny.

Ils ont joué la difficulté pour des jeunes de s'intégrer dans un groupe lorsqu'on ne connaît pas les codes.

D'autres ont exposé en vidéo, leurs craintes et leurs espoirs en tant que futurs citoyens. Des textes écrits par quelques jeunes ont été « slamés » à plusieurs voix accompagnés par des percussions.

Ils expriment la solidarité, la confiance que les adultes devraient avoir vis-à-vis des jeunes, la jeunesse qui ne dure qu'un temps et dont on ne devrait pas priver les jeunes. Ils ont besoin d'air, ils sont solidaires.

Ce projet abouti a le soutien de toutes les communes, de la CCMM et du Conseil Général 54.

Par cette soirée réussie et appréciée par un public très nombreux, les jeunes ont démontré encore une fois leur talent et leur engagement.

Comme le disait Françoise Sagan, il y a 50 ans : « La jeunesse est la seule génération raisonnable ».

La nuit de la fin du monde

De notre envoyée spéciale « fin du monde ».

Dans la 21^{ème} nuit du douzième mois de l'an 2012, des habitants de la contrée, ont aperçu sur le chemin du coucou, une troupe de jeunes gens, des torches à la main en quête d'énigmes à résoudre pour sauver le monde.

Cette nuit donc, 18 jeunes de la Chavinicie et de la Néodomie (9 de chaque contrée) ont été mandés par deux étranges druidesses du haut de Pesse prénommée Fanchon et Sophie.

Cette jeunesse au cœur pur, a eu l'opportunité de stopper la fin du monde, l'esprit de Jean-Aimé de Chavigny, disciple de Nostradamus les guidant.

Dans cette quête ils devaient résoudre 13 énigmes sur les précédentes fins du monde (apocalypse, pluie de météorites, extraterrestres au laser surpuissant, l'accélérateur de particules, le calendrier Maya, les ténèbres, la légende des 13 crânes de cristal...).

Après un parcours nocturne qui les a menés de la Néodomie à la Chavinicie en passant par le repaire de Marianne, ils ont rejoint le château de Chardin et ont pu ainsi conjurer le sort en laissant s'envoler les crânes de cristal (les lanternes volantes).

Nous pouvions respirer : la fin du monde n'était pas pour ce jour.



Retour vers le passé

Chavigny de 1947 à 1951.

Une municipalité instable et encore flottante.

Lors du premier tour des élections municipales, le 19 octobre 1947, 4 membres de l'ancien conseil municipal sont réélus : Marcel Lurot, Jean Poisot, Albert Musquin, Léon Oury, le cinquième élu étant Marcel Gauthier. Mais au deuxième tour, qui a lieu le 26 octobre, le renouvellement est très net : les deux seules élues de l'ancienne équipe sont les deux femmes, Lucienne Leclère Jacob et Olga Lurot, tandis que six membres nouveaux entrent au conseil : Raymond Mangelot, Léon Homehr, Raymond Héras, Fernand Morel, Théodore Lataye et Lucien Leclère. Lorsque le conseil se réunit pour la première fois, le 31 octobre 1947, il élit comme maire Marcel Gauthier et comme adjoint Raymond Héras. Mais, pour raison de santé, Marcel Gauthier doit donner sa démission et le 24 juin 1948, il est remplacé par Robert Héras ; Albert Musquin est alors élu premier adjoint.

Parallèlement, l'équipe des employés municipaux est restructurée et étoffée. Jusqu'ici, la police municipale était considérée comme la fonction prioritaire, puisque la commune employait deux gardes champêtres, Roger Christini et Jean Ayel; tout en gardant leurs fonctions, ils seront en outre chargés de l'entretien de la voirie, venant ainsi en renfort de l'unique cantonnier, Louis Matisse, qui s'occupera spécialement du cimetière, des fontaines et de l'enlèvement des ordures ménagères. Deux femmes de ménage, à temps partiel, et un électricien, René Mourot seront employés à l'occasion. Roger Daval reste momentanément à la tête d'un secrétariat de mairie, chargé du bureau de bienfaisance et de la gestion des tickets de rationnement. Mais il est loin de donner satisfaction, il s'entend mal avec la municipalité et il tombe malade au début de l'année 1950. Sa démission est acceptée le 15 avril 1950 et le 1^{er} novembre 1950, on nomme Marcel Richard à ce poste, sur lequel son épouse, Andrée Solny, avait assuré, sans doute nominalement, l'intérim.

Un nouveau rebondissement intervient en 1951. A la suite des démissions du maire, de l'adjoint et d'un conseiller municipal, acceptées par la préfecture le 17 avril 1951, il est procédé à des élections complémentaires. Celles-ci aboutissent le 26 mai 1951 à l'élection d'un nouveau maire, Lucien Leclère. L'adjoint est Marcel Lurot. C'est le début d'une longue période de stabilité, puisque Lucien Leclère restera 16 ans à la tête de la commune, de 1951 à 1977.

L'achèvement des travaux d'adduction d'eau.

C'était la priorité de la nouvelle équipe. L'ancienne était entrée dès le début de l'année 1947 en relation avec les Ponts et Chaussées pour relancer les travaux. Mais le nouveau conseil, lors de sa séance extraordinaire du 6 décembre 1947, énonce clairement quelle est l'urgence du projet : l'enjeu est la sécurité des habitations, en cas d'incendie, l'hygiène des habitants et la salubrité publique. Un deuxième emprunt de 3 millions est contracté à cet effet auprès du Crédit Foncier le 5 août 1948. Les travaux effectués entre l'automne 1948 et le printemps 1949 consistent principalement à compléter l'installation du réseau et les branchements des particuliers. Ils sont assez avancés en mai 1949 pour qu'on se préoccupe d'acheter un nouveau matériel de lutte contre l'incendie. En juin 1949, on traite avec la société Dégremont

pour la stérilisation de l'eau à distribuer.

Mais il reste encore bien des travaux à accomplir en amont. On règle seulement le 1^{er} décembre 1949 le coût des travaux de captage de l'eau d'exhaure au fond de la mine : la société Bertolini, avec qui on a passé contrat le 18 juin 1949, a fait état d'un surcoût dû à la difficulté du percement des couches de minerai de fer et aux dangers inhabituels de ce chantier. La station d'épuration de l'eau n'est pas encore opérationnelle: le conseil demande le 18 février 1950 pour la réaliser l'attribution d'une subvention et doit se résoudre à voter le 10 juin suivant une imposition exceptionnelle, pour participation des habitants aux frais d'installation de l'eau. On peut enfin voter le 21 avril 1951 le prix des concessions d'eau. Mais tout n'est pas encore tout à fait terminé : on décide seulement en janvier 1952 de raccorder au système de distribution général l'école de filles et le presbytère, qui avaient leur propre alimentation. Il aura donc fallu au total douze ans pour faire aboutir complètement ce grand projet !

Le projet du nouveau groupe scolaire.

Sa nécessité est bien reconnue, mais les intentions du conseil municipal restent floues et trop ambitieuses. Il est question le 6 décembre 1947 d'un ensemble de bâtiments qui comprendrait une école de filles, une école de garçons, la mairie et les services annexes. C'est encore bien vague.

Le projet présenté le 2 février 1950, à l'occasion de l'achat du terrain nécessaire, paraît plus réaliste. On expose que le nombre des enfants scolarisables atteint 167, alors qu'on ne dispose que de 120 places dans les 4 classes existantes. On n'envisage plus de créer que deux classes supplémentaires et deux logements pour le personnel enseignant. Il ne s'agirait en fait que d'une extension de l'école de garçons existante, puisque le terrain proposé est adjacent à la mairie et à l'école. Cette perspective minimaliste ne soulève pas l'enthousiasme et le projet est ajourné.

Il rebondit favorablement lorsque le 12 octobre 1950 M Tournier propose la vente d'un vaste terrain de 50 ares, débouchant entre l'église et le lavoir municipal. La surface convient parfaitement. C'est pourquoi la délibération du 21 avril 1951 autorise le maire à acheter ce terrain. Il faudra attendre les années 1953-54 pour que la réalisation intervienne.

Les limites de la modernisation du village.

La réalisation du réseau d'alimentation en eau potable n'est qu'un des volets de la politique municipale d'amélioration de l'hygiène. Il faut assurer aussi l'enlèvement des ordures ménagères. Il reste dans ce domaine encore beaucoup de progrès à faire. Elles sont ramassées à l'aide d'une voiture et d'un cheval loué à un agriculteur, M Solny. Mais lorsque le conseil s'avise de faire payer aux habitants une taxe générale d'enlèvement des ordures, il doit faire machine arrière en septembre 1948 : à cause de leur isolement et des difficultés d'accès sur certains chemins, certaines habitations ne sont pas desservies !

Jean-Claude Bonnefont

Commémoration du 11 novembre & Sainte Barbe

Commémoration du 11 novembre 1918

De nombreux chavignéens(ennes), toutes générations confondues se sont rassemblés devant le monument aux Morts pour rendre hommage aux femmes et aux hommes tués pendant la première guerre mondiale et commémorer le 94^{ème} anniversaire de l'armistice, dimanche 11 novembre 2012.

Après la minute de silence, le maire au nom de la municipalité et Jean-Pierre Thiébaux, président de l'AMC (Association des Mutilés, Combattants et victimes de guerre) accompagnés par des membres du Conseil Municipal des Jeunes, ont déposé des gerbes au pied du monument.

L'harmonie municipale de Chaligny dirigée par Jean-Pierre Lalloué a rythmé la cérémonie en jouant la Marseillaise et plusieurs airs de l'époque.

Les élus(es) du C.M.J., ont lu les noms de tous les chavignéens morts pendant cette guerre et trois poèmes pour la paix de Sonia Cheniti et Jean Debruyne. « La paix n'existe pas à l'état sauvage : il n'y a de paix qu'à visage humain ». Pour clôturer la commémoration, le maire invita l'assistance en mairie pour le vin d'honneur.

Bernard Guichet (*à droite sur la photo*), ancien combattant de la guerre d'Algérie a été décoré de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre, avec agrafe « Algérie » par Jean-Pierre Thiébaux, président de la section locale des anciens combattants.

A vingt ans, il est appelé en 1960, dans un régiment de transmissions à Epinal et Montmédy.

Puis en 1961, il rejoint le 69^{ème} Régiment de Transmissions à Sétif, dans le Constantinois jusqu'en 1962 (fin de son incorporation).

De retour en France, il reprend son emploi de chauffagiste à la Générale de Chauffe. Il est trésorier de la section locale de l'association locale de l'AMC.



Paul Belot, porte-drapeau

Le 2 décembre, Ste Barbe, patronne des mineurs était honorée à Chaligny. Les anciens « gueules jaunes » (surnom donné aux mineurs à cause de la couleur jaune du minerai de fer en Lorraine) de la mine de Chaligny et de Maron-Val de Fer, leurs familles et amis ont assisté à la messe célébrée par le curé Michel Jung, fils de mineur.

Joël Ferry, fils d'un ancien mineur, a accueilli l'assemblée au nom du comité en rappelant que cette célébration est un temps de rencontre conviviale très apprécié des anciens mineurs de la vallée et de leurs familles mais aussi un temps de souvenirs, souvenirs forts des camarades disparus.

Ponctuée par les chants de la chorale du Val de Fer, la cérémonie s'est terminée par le passage de relais pour la garde de la statue entre Gilbert Tamayo, fils de mineur et Marie-Jeanne Pernot, également fille de mineur.

Ste Barbe : la fête des mineurs



La tradition veut qu'un mineur et/ou sa famille conserve à domicile, pendant un an, la statue St Barbe. A la sortie de l'église, Marie-Jeanne Pernot a offert la brioche de l'amitié symbolisant le lien qui unissait les mineurs. Tous se sont retrouvés à la mairie, pour le vin d'honneur offert par la municipalité.

Le père de Marie-Jeanne Pernot, Emile a été mineur de fond à la mine Maron-Val de fer de 1948 jusqu'en 1966. Il a travaillé ensuite à l'usine de Neuves-Maisons de 1966 à sa retraite en 1977 (première préretraite de la sidérurgie).

Il est né en 1921 à Viterne. Embauché à 16 ans à la mine de Sexey-aux-Forges, il a commencé quelques mois plus tard, à la mine de Ste Anne au fond comme manœuvre jusqu'en 1939.

Après l'intermède de la guerre 39-45, il rejoignit la mine du Val de fer qu'il quitta en 1966 peu avant sa fermeture. Habitant depuis 1956 à Chaligny, autre patrie des mineurs, il a participé par solidarité avec ses collègues, à la construction des Castors à Chaligny.

CHAVIGNY INFOS

Vivre Ensemble

Service Technique de Chavigny

Une équipe dévouée:



*Cédric Laurent, Bertrand Dufossé et Sylvain Godfroy
(de gauche à droite),*

Tout au long de l'année, le personnel du service technique est là pour s'occuper de l'entretien de la Commune et effectuer divers réparations.

Fleurissement et « nids de poules »



Pendant l'été, les employés communaux entretiennent tous les massifs de fleurs, les jardinières qu'ils ont plantés fin mai en les arrosant régulièrement.

L'été est propice aux travaux extérieurs. La campagne estivale d'entretien des voies communales s'est déroulée sur le mois de juillet.

Vous avez dû sûrement les apercevoir dans les rues de Chavigny, reboucher tous les « nids de poules » avec de l'enrobé à froid. Et certaines rues en avaient bien besoin.



Déneigement dans les rues de la Commune

Pendant la période hivernale, les employés communaux s'emploient à déneiger, avec un tracteur équipé d'une lame, les routes de la Commune afin que tous les chaviniens et chaviniennes puissent aller à leur travail, emmener leurs enfants au collège et au lycée. Ainsi, leur travail commence très tôt ! (4h30 du matin) avec le déneigement des routes les plus pentues. Cette astreinte s'ajoute à leur journée habituelle de travail et peut se prolonger jusqu'à 21h00 en fonction des conditions climatiques.

La Commune possède un silo contenant environ 38 tonnes de sel. Depuis décembre, 25 tonnes ont été répandues sur nos rues communales. Une personne supplémentaire intervient également dès 7h00 du matin pour déneiger les accès aux écoles.

En effet, ces dernières années, nous avons connu des épisodes neigeux significatifs et le travail de nos employés communaux a permis aux habitants de quitter leur domicile en toute sécurité.

Nous engageons les habitants à s'équiper de pneus « hiver » afin de pouvoir circuler en toute sécurité pendant la période hivernale où nous pouvons atteindre des températures négatives très basses.